

C.F.D.T. 17 MAI 2024 – rencontre avec Henri Lourdelle, conseiller spécial de la F.E.R.P.A (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées)

La FERPA c'est plus de 10 millions de retraités syndiqués dans les 30 pays européens où existent des syndicats de retraités car seules les organisations syndicales peuvent en faire partie. Pour la France : C.G.T ; F.O. ; U.N.S.A. ; C.F.T.C. et la C.G.C.

Henri Lourdelle nous présente son parcours syndical : de 68 à 88, travail puis protection sociale à Strasbourg en 97-98 ; entre 1998 et 2011 [C.E.S.](#) Depuis peu, il est bénévole à mi-temps à Bruxelles.

Il vient de l'U.L.R. Hainaut-Cambrésis et habite Lewarde.

Quid pour moi l'Europe ? Quelles questions je me pose ? Quel fonctionnement ? Est-ce que l'Europe me concerne ?

L'Union européenne (UE)

Elle comporte 27 pays (depuis 2020) avec 448,4 millions d'habitants, ce qui la place au 3^{ème} rang mondial, après la Chine et l'Inde. Son mandat est de 5 ans.

Du point de vue superficie, richesse : 2^{ème} mondiale ; 1^{er} importateur-exportateur devant les Etats Unis et la Chine.

Son Financement

Entre 2021 et 2023 les ressources sont plafonnées à 1074,3 milliards d'euros + 750 milliards pour la relance post COVID.

Contrairement au budget français national, l'U.E. doit équilibrer ses Dépenses et ses Recettes.

Ses recettes :

- 64 % issus du 1 % de la richesse nationale brute de chaque état membre, en 2023 = 107.9 milliards d'euros.
- 12 % proviennent des ressources propres traditionnelles comme les droits de douanes,
- 12 % % proviennent des 0.3 % de la T.V.A. perçu par les Etats membres,
- 4 % % proviennent des ressources de la taxe plastique (0,80 €/kg non recyclé),
- 6 % proviennent de la dette due par les Britanniques du fait de leur sortie de l'UE,
- 2 % proviennent des amendes infligées aux entreprises et aux cotisations des personnels.

Les instances de l'Union européenne

Le Conseil Européen formé des 27 chefs d'Etat et se réunit 4 fois par an au minimum ; il fixe l'agenda politique donc les priorités de l'UE.

Le Conseil de l'Union européenne = « conseil des ministres » de l'UE.

Il a le pouvoir législatif et adopte les textes de loi en codécision avec le Parlement dans 80 % des cas.

Sa présidence est assurée pour 6 mois par un état membre, l'actuel présidence est assurée par la Belgique, la précédente par l'Espagne et la prochaine par la Hongrie.

Il y a 10 types de conseils composés des ministres concernés de chaque état membre (dont le conseil agriculture et pêche (P.A.C), la justice ...)

La Commission européenne

Elle est le maître d'œuvre formée de 27 commissaires nommé chacun par leur état et ratifié par le Parlement Européen.

La ou le président.e est élu.e à la majorité sur proposition du Conseil européen qui désigne son candidat choisi au sein du Groupe parlementaire arrivé en tête aux élections.

Depuis 2019, la présidente est l'Allemande Ursula Van Der Leyen. Thierry Breton siège pour la France.

Ses rôles :

- C'est le **seul organe législatif donc** propose les textes de lois, règlements, directives et recommandations dont l'adoption se fait conjointement par le Conseil et le Parlement dans 80 % des cas ;
- Veiller à l'application des traités par les Etats membres ; peut saisir **la Cour de Justice de l'UE**.

Le Parlement européen (PE)

Elu tous les 5 ans au suffrage universel direct à la proportionnelle depuis 1979.

Actuellement, le PE est présidé par Roberta Metsola, qui est maltaise.

Le nombre d'eurodéputés est de 705, mais passera à 720 à l'occasion des élections européennes de juin 2024 suite au partage des sièges des élus britanniques après le Brexit. Pour la France passe de 81 sièges à 83.

Ses rôles :

- Voter en codécision avec le Conseil de l'Union européenne et adopter les lois proposées par la Commission, pour 80 % des secteurs (dont la coopération judiciaire et policière) ;

Le vote se fait avec la majorité qualifiée, le plus souvent des 2/3 mais l'unanimité est nécessaire dans certains domaines comme la sécurité.

- Se prononce sur les dépenses du budget mais pss sur les recettes ;
- Il élit le Président de la Commission ;
- A un rôle de « consultation » (politique étrangère et de sécurité, marché intérieur, tarifs douaniers, fiscalité...) ;
- Peut voter une motion de censure de la Commission (en 2006 affaire Santer et affaire Cresson) ;
- Peut introduire des recours devant la Cour de Justice.

Mais pour les points suivants, l'UE n'a aucune compétence car ce sont les Etats membres qui fixent leurs propres règles :

La manière de fixer et organiser la fiscalité de chaque état membre,
La protection sociale,
L'organisation nationale du système santé,
Les retraites (organisation du système, fixer l'âge de la retraite.)

Les RAPPORT DE FORCES dans le PE : pour constituer un groupe, il faut 25 députés de 7 états membres.

Les différents groupes, leur nombre de sièges et la tendance depuis la précédente élection :

1. Parti Populaire Européen PPE = droite pro Europe : 176
2. Alliance progressiste socialiste et démocrate : 144
3. Renew Europe (regroupement) : 102
4. Groupe Verts et Alliance : 71
5. Gauche unitaire Europe/ gauche verte : 38
6. Groupe Europe liberté (ext) : 64
7. Conservateurs : 64
8. Non-inscrits : 42

L'UTILITE de l'Union européenne

- Assure la paix entre les 27 pays (exemple de l'Ukraine) et leur sécurité ;
- La démocratie : fin des dictatures (Grèce, Espagne et Portugal) ;
- La stabilité politique (pas de coups d'état) ;
- La stabilité monétaire (20 pays dans la zone euro)
- Le déplacement libre en Europe pour le travail, les loisirs, se soigner, étudier (Erasmus).
- Financièrement, les états contributeurs sont aussi bénéficiaires car les fonds sont redistribués en fonction des besoins :

Par ex en 2023, la France a reçu 23,4 milliards d'euros dont 9 milliards pour la P.A.C. ; la région Hauts de France est la région française qui profite le plus des Fonds régionaux européens : (ex à Dunkerque (pour le transport bus haut niveau).

En 2023, la France a versé 27,2 milliards d'euros au budget européen, soit 3,8 milliards de plus que ce qu'elle a reçu soit une contribution globale de 55 € /habitant/an.

RQ : le remboursement est exigé si absence de la mention UE au niveau des infrastructures financées.

L'UE a amélioré le dialogue social européen grâce à Jacques Delors, syndicaliste CFDT durant toute sa vie qui a travaillé pour la création des accords entre employeurs et syndicats applicables dans les états membres dans les domaines suivants :

- Droit parental, Temps partiel, Durée déterminée du travail, Stress au travail,
- Directives sur la violence faite aux femmes, sur le salaire minimum européen, sur les personnes porteuses d'un handicap, sur le droit aux congés payés pendant la période de maladie,
- Accord sur les droits des faux indépendants et travail sur les plateformes,
- Coopération, par ex en cas d'inondations : aide des Pays-Bas de la Slovaquie et de la Tchéquie lors des inondations dans le 62 en nov 23),
- COVID : déploiement rapide des vaccins,

- Coopération transfrontalière hospitalière.

TOUT VA BIEN DANS L'U.E. ?

C'est un modèle ultralibéral qui creuse la fracture sociale, la précarité est en augmentation : 1 européen sur 10 vit sous le seuil de pauvreté (tel qu'il est défini dans son pays).

Flambée des prix après la COVID et la guerre en Ukraine.

La cohésion sociale et la santé sont sacrifiées par rapport aux considérations économiques.

Parmi les 25 % de retraités que compte l'UE, 30 % sont pauvres, surtout les femmes.

Question de la migration : pas de fantasme ; il n'y a pas d'invasion.

En France, la population immigrée est de 8.651.109 millions pour 68 millions d'habitants = 12,7 % de la population, c'est inférieur à la moyenne de l'O.C.D.E.

L'immigration clandestine : 34 115 immigrés clandestins en France dont 11 411 ont été régularisés en 2023. Sont-ils des profiteurs ?

Le chômage les touche davantage que le reste de la population mais cela est compensé par le fait que par leur âge, ils sont dans la population active, et en travaillant, ils cotisent beaucoup dont pour les allocations familiales.

Les immigrés nous sont nécessaires car l'évolution démographique enregistre une baisse de la natalité et une augmentation de l'espérance de vie.

L'Europe a besoin des travailleurs migrants avec une politique véritable concertée et respectueuse des individus.

Où trouver de l'argent ?

Instaurer une contribution fiscale s'appliquant à chaque transaction financière. Des pays y sont favorables : Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Portugal ... ; cela apporterait 57 milliards de recettes fiscales, mais la France est contre, or il faut l'unanimité.

Lutter contre les paradis fiscaux qui favorisent la fraude et l'évitement fiscal , estimés à 1000 milliards d'euros dont 60 à 100 milliards en France.

L'Union européenne a le mérite d'exister, il faut voter pour l'améliorer.

Les 4 bonnes raisons pour voter pour nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :

- Sauver le mode de scrutin au suffrage universel,
- Défendre les acquis, actuellement menacés,
- Faire aboutir les revendications et la satisfaction des besoins,
- Lutter contre les partis qui disent vouloir changer l'Europe mais qui en réalité la refusent.

Ce qui est le cas de l'extrême droite française qui ne veut pas d'Europe et vise uniquement la Présidentielle de 2027. : au PE, le RN a voté contre ou s'est abstenu lors des votes contenant des mesures de progrès social portant sur les Inégalités salariales, la transition climatique et les abus des multinationales.

CONCLUSION : Ne laissons pas nous faire voler notre élection.

Il ne faut pas se tromper d'élection, ce n'est pas une élection nationale, c'est un vote pour l'Europe et pas contre le Gouvernement français.

C'est un vote pour MIEUX d'Europe :

plus de social, pour l'individu plutôt que l'économie,
une Europe démocratique avec égalité de traitement quelle que soit notre origine,
pour la lutte contre le réchauffement climatique et pour l'environnement.

Questions – réponses

Q sur les revendications de la F.E.R.P.A.

R Sur le dossier pensions : tous les états membres veulent faire des économies sur les retraites. Le minimum vieillesse est en-dessous du seuil de pauvreté dans 25 pays sur les 27.

R Sur le dossier Santé : personnel pas assez formé et mal payé dans les EHPAD, dans les hôpitaux.

Q sur les impôts

R : un seul pays, le Danemark est content d'en payer car les Danois savent à quoi il sert. Si on diminue les impôts, ce sont les habitants qui paieront !

Autres questions :

- Sur l'illibéralisme avec les Hongrois et les syndicats qui se battent contre le président actuel.
- Sur le vote à l'unanimité : projet de modifier le nombre de cas au conseil des ministres mais qui n'a pas abouti.
- Le secrétaire de l'U.T. I de la métropole lilloise, Hubert Delesalle, témoigne de l'action au C.S.I.R (Comités Syndicaux Inter Régionaux) avec les régions frontalières. Il y en a 77.

Q sur la montée du RN Si le RN fait 31 % en France, y aura -t-il plus de leurs représentants au PE ?

R : il existe 2 groupes d'extrêmes droites au PE qui ne s'entendent pas entre elles.

Q sur la dette plafonnée à 3 %, mal acceptée.

R : voté par le traité de Maastricht pour que l'UE ne soit pas une « vache à lait ». Ce plafond est en re discussion.

Q sur les rapports de force, exemple l'action des agriculteurs.

R : les paysans peuvent bloquer avec leurs tracteurs et sont soutenus par les lobbies par rapport aux organisations syndicales reconnues. Il y a eu un recul de l'UE sur les textes contre les pesticides (glyphosates) car recul des élus de France, des Pays-Bas et de la Belgique.

Les grèves européennes sont interdites mais les manifs européennes sont autorisées et certaines ont été efficaces.

Quelques exemples européens de coopération : Airbus, la santé, l'environnement, un chantier sur l'I.A. est en cours.

Les [directives](#) font objets de transposition par les parlements nationaux.

Pour avoir des élus il faut avoir au minimum 5 % des votants voir ici pour plus d'informations.

La C.E.S. comporte 5 confédérations françaises, les sujets sont européens pas nationaux. FO en est fondatrice avec la C.F.DT.

Un exemple avec l'Italie, il y a trois O.S. : C.G.IL proche de la C.G.T. ; C.I.S.L chrétienne ; et UIL socialiste. Ils ont précisé qu'il fallait parler Europe et non franco-français.